

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 22/02/2018 - 15:08

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Correspondant : M. Gérard COLIN, Président, 48bis route de Veulettes, 76450 Cany barville, tél. : 02 35 57 95 27, télécopieur : 02 35 57 95 29, courriel : marches.publics@cote-albatre.com, adresse internet : <http://www.achatpublic.com>

Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation du Brise Lames Ouest du Port de la Côte d'Albâtre situé à Saint Valery-en-Caux

Catégorie de services

Lieu d'exécution : Port de Saint Valery-en-Caux, 76460 Saint valery-en-caux

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, qui a la compétence pour les ouvrages de ce port, a le projet de réhabiliter le brise-lames Ouest, afin de :
 - Stabiliser le perré ;
 - Réhabiliter le brise-lames dans son rôle d'atténuateur de houle ;
 - Éviter une extension des désordres sur l'emprise du brise-lames.

La solution retenue consiste à stabiliser l'ensemble du talus en partie Sud par une protection en enrochements et réaliser une digue en enrochements le long du chenal pour le piégeage des galets sur la surface intérieure de la partie Sud du brise-lames.

Le coût des travaux est estimé à 805 000 euro(s) HT.

L'équipe du maître d'oeuvre sera, a minima, composée comme suit :

- 1 chef de projet référent auprès du maître d'ouvrage pour la réalisation de l'ensemble du marché ;
- 1 ingénieur confirmé en génie côtier ;
- 1 géotechnicien confirmé ;
- 1 contrôleur de travaux (technicien supérieur ou ingénieur expérimenté).

• Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les éléments de missions sont les suivants :

- AVP (Avant-projet)
- PRO (Etudes de projet)
- ACT (Assistance pour la passation du contrat de travaux)
- VISA (Conformité et visa d'exécution au projet)
- DET (Direction de l'exécution des travaux)
- AOR (Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement)
- OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier)

Prestations divisées en lots : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Le financement est assuré par le budget propre de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.
Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.
Les prestations seront réglées par un prix global et forfaitaire. Les prix sont révisables.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

Autres renseignements demandés :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise candidate
- Relevé d'Identité Bancaire

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés

ci dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations (50 %)
- Méthodologie (40 %)
- Délai (10 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 19 mars 2018 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2018-005

Renseignements complémentaires : A) Obtention du Dossier de Consultation des Entreprises :

Le dossier de consultation est téléchargeable via la plateforme de dématérialisation du Pouvoir Adjudicateur à l'adresse suivante : www.achatpublic.com. L'accès à cette plateforme est gratuit. Le retrait du dossier de consultation sous électronique n'oblige pas à une transmission des offres par voie électronique.

Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par le Pouvoir Adjudicateur, les soumissionnaires devront disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants : Word version 2003 et postérieure, Zip, Pdf version 6.0 et postérieure, Excel version 2003 et postérieure. Ces mêmes formats devront être utilisés si les soumissionnaires souhaitent répondre sous forme dématérialisée afin de garantir au mieux le bon déroulement de cette procédure. Il est conseillé de renseigner lors du téléchargement du DCE, le nom du soumissionnaire, une adresse électronique ainsi que le nom d'un correspondant afin qu'il puisse bénéficier de toutes les informations complémentaires diffusées lors du déroulement de la présente consultation ; en particulier les éventuels compléments (précisions, réponses, rectifications).

En cas de difficultés rencontrées, les soumissionnaires disposent sur le site d'un service support clients au 0 892 23 21 20

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

Il est remis gratuitement à chaque candidat.

B) Conditions d'envoi ou de remise des plis :

Les plis devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées dans le présent document.

Un double envoi (voie électronique et support physique) entraînera la nullité de sa candidature (article 5 du décret du 2002-692 du 30/04/2002).

Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont transmises successivement par un même candidat, seule la dernière reçue dans le délai fixé pour la remise des offres sera ouverte.

A - Transmission sous support papier

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions : Offre pour : « Mission de maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation du Brise Lames Ouest du Port de la Côte d'Albâtre situé à Saint Valery-en-Caux » - NE PAS OUVRIR

Ce pli doit contenir les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au présent règlement de la consultation. Il devra être remis contre récépissé ou envoyé par pli recommandé avec avis de réception, à l'adresse suivante : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre-Service des Marchés Publics-48 bis Route de Veulettes-76450 CANY BARVILLE

- déposée contre récépissé durant les heures d'ouverture (du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00) ;

- envoyée par courrier, sous pli recommandé avec avis de réception postal.

Les plis qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus.

B - Transmission électronique

Les candidats peuvent transmettre leurs documents par voie électronique sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.achatpublic.com>.

En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée.

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Le pli doit contenir un dossier comportant les pièces de la candidature et les pièces de l'offre définies au règlement de la consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le pli sera considéré « hors délai » si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites de réception des offres. Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit faire l'objet d'une signature électronique individuelle et conforme au format XAdES, CAdES ou PAdES. La seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.

Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le niveau (**) du RGS. Les certificats RGS (Référentiel Général de Sécurité) sont référencés dans une liste de confiance française (<http://www.lsti-certification.fr/>) ou dans une liste de confiance d'un autre Etat-membre de l'Union européenne.

Toutefois, le candidat est libre d'utiliser le certificat de son choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, il doit transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité.

Les documents devront être préalablement traités par les candidats par un anti-virus régulièrement mis à jour. Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite du marché par les parties.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

C) la durée prévisionnelle d'exécution des prestations est de 16 mois.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 février 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Correspondant : Mme Françoise LARUELLE , Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, 48bis, route de Veulettes, 76450 Cany barville, tél. : 02 35 57 85 00, courriel : francoise.laruelle@cote-albatre.com

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre - Service des Marchés Publics, 48bis, Route de Veulettes, 76450 Cany barville, tél. : 02 35 57 95 27, télécopieur : 02 35 57 95 29, courriel : marches.publics@cote-albatre.com, adresse internet : <http://www.achatpublic.com>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <http://www.achatpublic.com>

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3231030**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Profil d'acheteur Publication intégrale

Site internet du BOAMP Publication intégrale

